



Après plusieurs mois de travail, d'échanges et de rebondissements liés à l'application de la loi, je suis heureuse de vous annoncer que les élus du Val de Ligne se sont entendus sur les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir qui seront affichées au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du futur Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi). **Une fois acté en conseil communautaire, le PADD vous sera présenté lors d'une réunion publique dédiée à sa présentation. Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 5 décembre à 18h30 à la salle polyvalente de Rocher.**

Brigitte BAULAND, Présidente.

/\ /\ /\ INFO TRAVAUX /\ /\ /\

Afin que le chantier d'aménagement de la Via Ardèche se poursuive au mieux, les travaux de création de deux traversées de la route départementale 5 en entrée sud de la commune de Largentière, l'une pour desservir le stade de la Prade et l'autre pour sécuriser la discontinuité de la voie à Les Chaulnes, sont reportés à février 2025 pour 3 mois.

La voirie départementale devant être coupée du 17 février au 10 avril - par alternat par feux y compris soirs et week-ends mais également totalement durant les vacances scolaires - pour effectuer ces travaux, nous vous invitons à suivre les itinéraires de déviation conseillés matérialisés sur le terrain, notamment via les routes départementales 103 (Lachapelle) et 212 (Laurac) pour les VL < 3,7 m.

Retrouvez le calendrier des travaux et les modalités de circulation mises en place pour l'occasion notamment sur www.cc-valdeligne.fr.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience qui verra aboutir la Via Ardèche à Largentière.

/\ Chantier interdit au public /\



📷 Traversée à Les Chaulnes avant travaux
©Sandra BOEUF



À VOS AGENDAS



Depuis 2020, avec le soutien de l'État via la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, la communauté de communes du Val de Ligne travaille à faciliter une meilleure gestion de la forêt par le foncier.

Forte de la remobilisation d'une soixantaine d'hectares sur les communes de Joannas, Prunet et Sanilhac, elle poursuit son action sur le reste du territoire.

Pour cela, elle convie les propriétaires forestiers privés à participer à des réunions d'information sur le regroupement de la gestion et du foncier forestier co-animées par l'association des Communes Forestières de l'Ardèche, le Centre Régional de la Propriété Forestière de l'Ardèche et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.

Après une réunion le 18 juin dernier à destination des propriétaires pour les massifs des communes de Laurac-en-Vivarais, Montréal et Largentière, une nouvelle réunion se tiendra le mardi 29 octobre à 18h à la salle polyvalente de Rocher à l'attention cette fois-ci des propriétaires sur les communes de Chazeaux, Chassiers, Rocher, Tauriers et Largentière.

Robert VIELFAURE, Vice-président délégué aux finances, à l'économie et à l'agriculture-sylviculture.

Début juillet, l'Office Intercommunal de Tourisme du Val de Ligne a déménagé au 3 rue du Maréchal Suchet au cœur du centre-bourg de Largentière dans un local plus lumineux et spacieux qui offre un espace d'accueil et de travail plus convivial et fonctionnel. L'équipe travaille à l'aménager progressivement pour le rendre encore plus visible, attractif et confortable afin que ce lieu participe pleinement à la stratégie d'accueil et de promotion du territoire.

📷 L'équipe de la saison 2024 devant le nouveau local
©OIT Val de Ligne



RETOUR SUR Alors que la fréquentation au printemps, par pics importants pendant les longs week-ends de mai, laissait présager une très belle saison, la situation politique française de l'été a significativement freiné les réservations en juillet. La réservation de dernière minute déjà répandue s'est révélée être la tendance de cette saison et a profité au mois d'août qui a vu une hausse de 2,2 % de fréquentation par rapport à 2023.

De nombreux professionnels du tourisme ont été confrontés à de nouvelles difficultés de recrutement de personnel et à la baisse palpable du pouvoir d'achat des visiteurs, les mettant au défi d'adapter leur activité.

Nous pouvons tout de même nous réjouir que, bien qu'instable et à la merci de la conjoncture, la saison estivale 2024 ait vu sa fréquentation maintenue par rapport à l'année précédente.

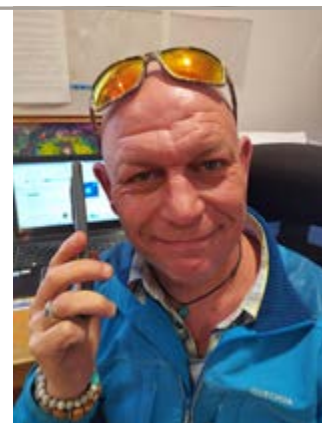
Bernard VEDOVATO, Vice-président délégué au tourisme.

ENFANCE

NOUVEAUTÉ Déjà connu comme animateur et directeur-adjoint à l'Accueil de Loisirs *Anim'ta Ligne*, Philippe FAVRY est dorénavant également Promeneur du Net (PDN).

Parce que les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes mais que les bonnes pratiques et les risques ne sont pas connus de tous, les Promeneurs du Net, un réseau national de professionnels de la jeunesse s'est formé soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et l'État afin de poursuivre en ligne, dans la « rue numérique » son encadrement éducatif.

À ce titre, Philippe sera présent sur les réseaux pour assurer cette continuité éducative en ligne et rester à l'écoute des jeunes et des parents. Contactez-le aussi au 07 80 47 18 09 ou à philippe.pdn@cc-valdeligne.fr



📷 Formation dispensée par Agathe CLERGEAU août 2024
©Romaric BOYER

Avec une moyenne de 67 enfants par jour cet été contre 55 l'été 2023, l'Accueil de Loisirs du Val de Ligne affiche un taux de fréquentation de 93 %!

Ce succès, il le doit à une équipe dynamique et impliquée qui sait proposer des activités adaptées et diversifiées d'ailleurs souvent récompensées par les partenaires qui soutiennent financièrement de nombreux projets.

Cet été, Anim'ta Ligne a par exemple permis à deux groupes d'enfants de suivre une formation Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et aux Risques d'Accidents par Morsure.

Hermand ROSE,
Vice-président délégué aux services à la population.

La communauté de communes du Val de Ligne poursuit son action en faveur de l'amélioration de l'habitat privé.

C'est sur le bilan positif de la première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Val de Ligne 2017-2023 que la collectivité renouvelle, avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et la commune de Largentière, l'opération sur 2024-2027. Une convention d'OPAH a été signée le 19 septembre dernier en présence de l'ensemble des partenaires en ouverture d'un Comité de Pilotage du programme de revitalisation du territoire dont l'OPAH est une action forte.



Signature de la convention d'OPAH 2024-27 ©Sandra BOEUF

Ses objectifs sont:

- d'accompagner tous les ménages éligibles sur l'ensemble du territoire dans leur projet de rénovation pour lutter contre la précarité énergétique, lutter contre l'habitat dégradé, favoriser le maintien à domicile, développer une offre locative de qualité et embellir le cadre de vie;
- de mettre en place des actions et des aides spécifiques, en particulier sur le centre-bourg de Largentière, pour lutter contre la vacance et favoriser les travaux de conservation du clos et du couvert des bâtiments;
- de réaliser des actions de sensibilisation sur la lutte contre l'habitat indigne;
- de conduire des actions pro-actives pouvant déboucher à la prise de mesures coercitives sur des adresses ciblées;
- de favoriser la préservation de l'identité architecturale et patrimoniale du territoire.

L'association SOLIHA Ardèche a été missionnée pour animer cette OPAH en informant et accompagnant les demandeurs sur les plans administratif, technique et financier dans leur projet de travaux. SOLIHA tient une permanence au siège de la communauté de communes les vendredis matin sur rendez-vous au 07.72.18.44.83.

Johan DELEUZE, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire.

ZOOM SUR Histologe: le nouveau service public contre le mal logement lancé par les ministères de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires.

Humidité, punaises de lit, problèmes de chauffage ou autres soucis de mal logement? Si vous êtes locataire et que vous êtes dans une situation de mal logement, vous pouvez dorénavant le signaler gratuitement en ligne sur <https://histologe.beta.gouv.fr>

SORTIR DU MAL LOGEMENT C'EST POSSIBLE !

On vous accompagne en quelques clics



HISTOLOGE, votre nouveau service public



Projet
de revitalisation
du centre-bourg
de Largentière
&
de développement
du territoire
du Val de Ligne

2017-2027

Revitalis'Action

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

LE NOVEMBRE DE LA RÉNOVATION EN VAL DE LIGNE #2

Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat

Réunion publique

Mercredi 6 à 18h30
Salle des fêtes Montréal

Votre animatrice SOLiHA vous présentera
les aides financières de l'OPAH 2024-2027
pour les 11 communes du Val de Ligne.

« Modes de chauffage »

Conférence interactive*

Mercredi 13 à 18h30
Salle des fêtes Montréal

Quel chauffage pour mon logement cet hiver ?
Votre conseiller Rénofuté vous présentera
les différents systèmes de chauffage ainsi que
les aides financières en collaboration avec votre
animatrice SOLiHA.

*Inscription sur www.renofute.fr ou au 04 75 35 87 34

Le Truck de l'autonomie

Mercredi 13 de 14h30 à 18h30
Place de l'impasse de la mairie de Montréal

Venez découvrir les équipements et les aides pour l'adaptation du logement
au vieillissement et au handicap dans le Truck SOLiHA.



Rénofuté est le Service
Public de la Performance
Énergétique de l'Habitat
en Ardèche.